



Dammartin-en-Goële accroît le nombre de logements sociaux



Dammartin-en-Goële. Les 44 logements sociaux de la résidence Préférence sortiront de terre au premier trimestre 2020. **Alila**



La première pierre d'une future résidence de 44 logements sociaux a été posée ce mercredi à Dammartin-en-Goële. L'occasion pour le maire Michel Dutruge (LR) de dénoncer les obligations des communes environnantes en terme de logements sociaux.



« Les 44 appartements de cette résidence de logements sociaux doit sortir de terre au premier trimestre 2020. Nous allons répartir ces logements sociaux sur trois bâtiments pour les intégrer au mieux et ne pas reproduire ». Hervé Legros présente son projet. Le PDG du promoteur Alila a posé ce mercredi la première pierre de la future résidence « Préférence ».

Ce programme de 44 logements sociaux de près de 7,5 M€ financés par le bailleur Plurial Novalis, filiale du groupe Action logement, va s'ériger dans la rue des Oulches.



« C'est un beau projet que notre service des affaires sociales attend avec impatience. Il y a près de 200 demandes de logements sociaux en attente sur la commune », s'est réjoui Michel Dutruge (LR). Le premier magistrat de la commune en a profité pour rappeler les contraintes de construction de logements sociaux auxquels est soumise la municipalité.

288 000 euros d'amende en trois ans



« Depuis notre entrée dans la Communauté de communes de Plaines et Monts de France en 2015 puis notre passage dans la Communauté d'agglomération de Pays Roissy de France (CARPF), la municipalité est tenue d'atteindre les 25 % de logements sociaux d'ici 2025. La préfecture a neutralisé ces obligations pour les années 2018 et 2019 mais la municipalité a écopé de 66 000 euros d'amende en 2015, 96 000 euros en 2016 et 126 000 euros en 2017 pour non-respect de la part de logements sociaux. Nous avons déjà construit 87 logements sur la période 2014-2016 mais il faudrait construire 600 logements sociaux d'ici 2025 pour être en règle, c'est impossible ! », pointe Michel Dutruge (LR).

Des réserves partagées par le conseiller départemental et maire d'Othis, Bernard Corneille (DVG). « On nous demande de construire toujours plus pour accueillir des gens qui quittent les banlieues denses. Mais ces derniers déchantent très vite car ils quittent des lieux où il y a des services publics pour une France périphérique où on nous les enlève des services publics. Il n'est pas surprenant que la moitié des maires veuillent rendre leur tablier ! », renchérit l'élu.

Hendrik Delaire

Seine-et-Marne Hervé Legros

Alila Michel Dutruge

Bernard Corneille Plurial Novalis

Bon de réduction

Codes promo Zalando

Codes promo Boulanger

Codes promo Conforama